

Restitution Table ronde n°2 :

Comment la filière s'adapte aux nouveaux usages ?

Avec **Elise Feltgen**, librairie *Le temps qu'il fait* (Bretagne), **Dominique Rouet**, directeur de la lecture publique et accès à la connaissance, Ville du Havre (Normandie), **Sarah Hamon**, éditrice, maison d'édition *La Cabane bleue* (Pays de la Loire) et **Ella Balaert**, autrice et membre de la SGDL (Bretagne).

Modération : **Mathilde Rimaud**, consultante associée du cabinet Axiales, professeure associée à l'Université de Poitiers.

Les secondes vies du livre constituent un questionnement central pour une majorité de métiers interdépendants de l'écosystème du livre et de la lecture. En continuité du premier temps d'échange et en résonance avec les chiffres de l'étude de la Sofia, la suite de la discussion s'articule autour de quatre professionnels et professionnelles de la filière du livre : la maison d'édition, la bibliothèque, la création (autrice) et la librairie.

Les pratiques vis-à-vis de la seconde vie du livre dans **les bibliothèques** sont multiples. La bibliothèque se situe à la fois comme une productrice de livres d'occasion, notamment au travers de sa politique de désherbage, mais aussi en acquéreuse. La modératrice rappelle par ailleurs que le livre n'est pas inclus dans la loi AGEC (loi Anti-gaspillage économie circulaire). Si cette loi s'appliquait, cela créerait de nouvelles obligations pour les collectivités ou organismes publics : acquisition de biens issus du réemploi, de la réutilisation ou comportant des matières recyclées. Du côté de leurs acquisitions, le livre d'occasion pourra alors être une réponse. Du côté de la production, selon la loi Robert, les bibliothèques peuvent donner leurs livres à des associations ou des entreprises de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

La bibliothèque de lecture publique du Havre a énuméré ses pratiques en matière de secondes vies du livre. Elle est une acheteuse de livres d'occasion, elle acquiert des livres rares et précieux issus de fonds patrimoniaux – dans des proportions minimes via des fournisseurs locaux et en ligne.

Ensuite, dans la production du livre d'occasion, la bibliothèque donne 40 % de ces livres. Le but étant de limiter le pilon en en faisant don à des associations de la ville et en en vendant lors d'une braderie biennale, événement important qui vient dire l'importance accordée à la lecture dans cette ville. Celle-ci permet de rapprocher les habitants et habitantes de la ville de la lecture, de créer du lien et de faire connaître la bibliothèque. Il est question de 12000 ouvrages vendus.

En complément de ces actions, le service de lecture publique du Havre a mis en place l'opération « livres nomades », soit une installation de présentoirs à livres dans 70 points de la ville (hôpitaux, salles d'attente...) pour mettre les ouvrages à la disposition du public. C'est

une opération qui poursuit la mission d'intérêt général que porte la politique de lecture publique de la ville. Mais, elle est chronophage. Effet boule de neige : plus il y a de lecteurs, lectrices, plus il y a d'incitation à lire et à créer d'autres formes de coopérations entre les initiatives du livre et de la lecture de la ville.

Dans le lien avec les usagers et usagères de la bibliothèque, ils et elles peuvent faire directement don de leurs livres à l'établissement.

En bout de chaîne, la plateforme « Ammareal » récupère les livres restants après désherbage.

Dans **les librairies indépendantes**, l'enquête flash menée par Normandie Livre & Lecture (N2L) et Livre et lecture en Bretagne (LLB) auprès de 56 répondants et répondantes (en Normandie et Bretagne) a montré que 21 proposent une offre d'occasion en librairie – et la moitié qui n'en propose pas commence à se poser la question de le faire à court terme. Le livre d'occasion représentant 5,6 % du chiffre d'affaires, le sujet est donc loin d'être anecdotique. 58 % des librairies s'approvisionnent auprès de ses propres clients et clientes en vue de la revente. 71 % des répondants et répondantes qui ont un rayon dédié, ne proposent pas l'interclassement. Le livre d'occasion est une opportunité de renouvellement de la clientèle et d'augmentation du CA.

Zoom sur la librairie « Le Temps qu'il fait » à Mellionnec. Auparavant, les gérants et gérantes étaient libraires d'occasion à Rouen, il et elle tenaient une librairie proposant un agencement se rapprochant des librairies indépendantes, notamment dans le rangement des livres. Après cinq années d'exercice, ils ont souhaité ouvrir une librairie généraliste en centre Bretagne qui proposent de l'occasion et du neuf (rapatriement du fonds d'occasion de Rouen). Une variation sociologique entre ces deux territoires a poussé les libraires à revoir leur assortiment et leur rayonnage. Au début, un rayon dédié puis de l'interclassement (mélange du neuf et de l'occasion directement sur les étagères). À Rouen, la clientèle était grosse lectrice, CSP + (catégorie socioprofessionnelle), en zone urbaine avec un fort capital culturel. Un profil socioprofessionnel peu retrouvé en centre Bretagne où la clientèle est moins lectrice avec peu de CSP+ d'où l'importance de l'interclassement pour qu'elle ne se sente pas perdue dans des rayons uniquement d'occasion (qui demandent une recherche plus accrue, un effet de surprise et une pré-méditation plus importante).

L'assortiment d'occasion est surtout composé de littérature et beaucoup d'albums jeunesse (plus accessibles au niveau tarifaire et culturellement).

Pour **les maisons d'édition**, la question des secondes vies du livre arrive dès la phase de fabrication de l'objet-livre. La Cabane Bleue à Nantes est née d'une multiplicité de constats de dysfonctionnement (concentration, financiarisation, surproduction, fabrication...) de la filière du livre, avec l'envie de ne pas reproduire les mêmes erreurs. Cette structure est née avec l'ambition d'aller encore plus loin que l'unique acte de publier des livres, en veillant à ancrer ces ouvrages dans une philosophie d'écologie plus large, à destination de la jeunesse.

De nombreuses interrogations en ont émergées : Comment on fabrique les livres ? Comment on les fait vivre ? Comment on les met sur le marché ?

Le statut d'occasion du livre échappe aux maisons d'édition. Lors de la création de La Cabane Bleue, cette problématique a été au cœur de la démarche puisque la structure s'inscrit dans une démarche d'ESS et donc de circularité des livres (abonnement, club de lecture...). Réfléchir à la circularité complète des livres prenant du temps, La Cabane Bleue

a choisi de projeter son intérêt pour la seconde vie du livre à travers les livres qui n'ont pas eu de première vie : déstockage, défraîchis (pour lesquels le statut reste très flou). Elle a fait le choix d'être en autodiffusion avec une distribution déléguée, ce qui lui permet de ne pas détruire ses retours (selon le Syndicat de la librairie française (SLF), 13 % des retours sont pilonnés dans le circuit classique – certains de manière systématique, comme les poches ou les millésimés).

La loi du Prix unique posant l'interdiction de vendre les livres avec un rabais supérieur à 5 % (même les défraîchis), la maison d'édition met en place des caisses à défraîchis sur les salons, ce qui lui permet de faire de la pédagogie auprès des lecteurs et lectrices afin d'expliquer la réalité du pilon.

Selon les chiffres de N2L et LLB, pour les plus petites maisons d'édition et/ou indépendantes, les livres sont très rarement pilonnés ; structures en distribution déléguée : 21 % pilonnent leurs retours et en auto-distribution : 0 %. Le statut du livre défraîchi est complexe, La Cabane Bleue travaille sur la circularité pour empêcher que les livres ne se retrouvent au pilon. Selon elle, le circuit du neuf devrait prendre en considération dès le début du processus de fabrication les livres qui finiront en occasion.

Pour **les auteurs et autrices**, la question des secondes vies du livre se fond dans un ensemble de chantiers indissociables. En effet, la Société des gens de lettres (SGDL) travaille pour défendre la condition des auteurs et autrices au travers de diverses thématiques : IA, occasion, partage de la valeur.

Même si le marché de l'occasion ne représente que 10 % des livres vendus, il ne s'agit pas de délaisser un combat plutôt qu'un autre. Compte tenu de la précarité des auteurs-autrices, il est nécessaire de s'engager sur tous les terrains, y compris celui du livre d'occasion et d'agir sur toutes ces questions simultanément. Il convient de rappeler qu'aujourd'hui la création ne touche rien sur la vente d'un livre d'occasion, côté auteurs-autrices, côté éditeurs-éditrices.

La SGDL a évoqué des pistes fiscales : contribution des grandes plateformes en ligne. Se pose aussi la question du droit de suite en s'inspirant des dispositifs existant dans les arts visuels et graphiques où les œuvres ont une plus forte valeur unitaire qu'un livre (produit manufacturé) avec un système de collecte à destination de la Direction des arts graphiques et plastiques (DAGP). Elle évoque également la notion de délai imprescriptible entre la parution en livre neuf et le livre d'occasion, comme cela existe dans le secteur de l'audiovisuel, même si la proportion de livres récents sur les plateformes est assez réduite - 5 % du CA de Recyclivre est réalisé grâce aux nouveautés (voir première table ronde). De toutes ces interrogations est né un test en partenariat avec la Bourse aux livres qui, suite à ses ventes de livres d'occasion, délivre une dotation à destination de la SGDL, reversée à sa commission d'aide sociale. Selon la SGDL, la question du reversement est centrale.

Sur l'acquisition en bibliothèque et l'approvisionnement en librairie de livres d'occasion. La bibliothèque du Havre ne pratique pas encore cet achat mais de nombreuses interrogations sont en suspens :

- Faut-il créer un lot dédié aux livres d'occasion ?
- Est-ce que l'occasion peut permettre de faire face aux baisses de subventions ?
- Question de l'écologie du livre : « a priori acheter un livre d'occasion est une démarche qui va dans le sens d'une meilleure durabilité » ? Est-ce réellement vrai ?

- Pour complément de certaines collections ? (certaines bibliothèques pratiquent déjà cet achat auprès de librairies d'occasion de proximité pour compléter des collections).

Pour la librairie, l'approvisionnement est un vaste sujet qui permet de faire de la pédagogie avec la clientèle. Il s'agit de faire comprendre pourquoi le rachat de certains livres n'est pas systématique. Les libraires de neuf se pose des questions sur des manières de faire parce que ce ne sont pas les mêmes questions que celles que se posent les libraires d'occasion. Une autre interrogation, plus systémique, semble être au cœur des débats aujourd'hui : le livre d'occasion a un rapport moins prégnant à la nouveauté. Il est aussi synonyme de temps plus long et permet de différencier les façons de mettre les livres en rayon.

Questions/remarques du public :

- *La TVA du livre d'occasion ?*

TVA livre neuf : 5,5 %

TVA livre d'occasion ? 5,5 % sur la marge (prix de vente – prix d'achat)

- *Interrogation autour de l'intégration du livre d'occasion dans l'acquisition des bibliothèques : est-ce une remise en question du travail des libraires, maisons d'édition... ?* Aujourd'hui, il n'existe pas de droit de prêt sur le livre d'occasion.

- *Librairie : où les bibliothèques iront acheter les livres d'occasion pour faire travailler les librairies indépendantes ?*

- *Réseau existant entre les plateformes et les bibliothèques mais quid des librairies d'occasion (bouquinerie) qui ont parfois dans leur fonds des livres épuisés mais disponibles ?* Le livre nécessite un temps de maturation pour s'en imprégner, nécessité de « repenser la déontologie de l'écosystème du livre » puisque les espaces de discussions entre le secteur du livre neuf et d'occasion sont encore trop rares ; « trop de dichotomie entre ces deux secteurs ».

- *« Dans la chaîne du livre, il semblerait qu'il n'y ait que la distribution qui arrive à stabiliser le modèle économique. S'il y a une recherche de diminution des flux, cela entraînera un déraillement global ».* Les distributeurs souffrent aussi de la nouveauté, c'est un problème structurel, de filière. La recherche de distributeurs est complexe pour les maisons d'édition indépendantes qui sont nombreuses. C'est un enjeu qui touche tous les métiers du livre.